



Paris, le 8 mars 2017

Monsieur Alain Lacroix
Président du Directoire de la Caisse
d'Épargne Provence Alpes Corse
Place Estrangin Pastré
BP : 108
13254 Marseille Cedex 6

Monsieur le Président,

Le mouvement de grève intersyndical débuté hier, mardi 7 mars 2017, sur l'Archipel, et qui touche les agences de la Caisse d'épargne CEPAC de Saint-Pierre et de Miquelon, a été, comme vous le savez, suivi par près de 95 % du personnel, ce qui entraîne de facto une fermeture des deux agences pour une durée indéterminée.

Cette forte mobilisation dénote un véritable mal-être des employés, qui, pour beaucoup, soit ne savent pas encore quel sera leur sort suite au rachat de la Banque de Saint-Pierre et Miquelon par la CEPAC, soit ne trouvent pas leur place dans une agence où l'intérêt financier semble avoir pris le pas sur l'humain.

Je vous enjoins, Monsieur le Président, de recevoir ces salariés et leurs représentants syndicaux, et d'entendre leur malaise. L'Archipel et ses habitants ne peuvent se permettre de voir leur banque fermée pendant plusieurs jours. En outre, la CEPAC reste, à Saint-Pierre et Miquelon, la banque qui gère le plus gros portefeuille d'entreprises. Son activité doit reprendre un cours normal afin de ne pas avoir de répercussions négatives sur l'économie de l'Archipel.

Enfin, je me permets d'insister auprès de vous afin d'obtenir un rendez-vous à Paris lors de mon prochain séjour (qui se fera du 25 mars au 9 avril), n'ayant pas pu vous rencontrer sur Saint-Pierre cette fois-ci.

Je reste à votre disposition, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement,


Karine Claireaux

KARINE CLAIREAUX

SENATRICE
DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON

MAIRE
DE
SAINT-PIERRE